



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunesse et sports : publications

Question au Gouvernement n° 2216

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Hamel.

M. Gérard Hamel. Mme la ministre de la jeunesse et des sports, j'ai quelques questions à vous poser à propos du journal de votre ministère, Droit des jeunes. Je vous remercie de bien vouloir y répondre avec précision.

Premièrement, le journal est-il réalisé avec des fonds publics ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Oui !

M. Gérard Hamel. Deuxièmement, quel est le rôle des partenaires officiels,...

M. Pierre Carassus. Eminent !

M. Gérard Hamel. ... notamment de L'Humanité, organe officiel du parti communiste ? (Protestations sur les bancs du groupe communiste.) Ce partenariat résulte-t-il d'une convention signée entre le parti communiste et vous-même, membre éminent du PC ?

M. Jean Ueberschlag. Très bonne question !

M. Gérard Hamel. Troisièmement, pourquoi cette annonce pour la fête de L'Humanité dans un journal diffusé auprès de tous les jeunes Français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe pour l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la jeunesse et des sports.

Mme Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Oui, monsieur le député, c'est l'honneur de ce gouvernement de consacrer des fonds publics à informer les jeunes. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Il est légitime que les jeunes puissent connaître tous leurs droits. Beaucoup nous demandent des informations sur les lois, sur les possibilités dont ils disposent en fait de lutte contre les discriminations, de droit à la santé, à la formation et à l'emploi. Il est de notre devoir de les informer.

Je vous annonce, d'ailleurs, que deux journaux sont déjà sortis et que deux autres sont prévus.

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Vous aurez donc l'occasion de poser d'autres questions...

Il est exact que des partenariats ont été noués, notamment entre des radios, mais aussi avec des journaux pour l'édition du guide des droits des jeunes. Mais vous vous êtes trompé de journal: c'est Libération qui s'est associé à cette information. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Jean-Louis Debré. C'est un mensonge !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Hamel](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2216

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2000, page 5596

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 juin 2000